



CENTRE
COMMUNAL
D'ACTION
SOCIALE

Besançon

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'Administration du 6 décembre 2023

Besançon, le 7 décembre 2023

Membres présents :

Monsieur Claude BILLOD / Monsieur Philippe CREMER / Madame Valéry GARCIA /
Madame Myriam LEMERCIER / Madame Agnès MARTIN / Madame Claudine MAUGAIN /
Monsieur Alfred M'BONGO / Monsieur Michel PELLATON / Monsieur Jean-Hugues ROUX /
Monsieur André TERZO / Madame Sylvie WANLIN

Membres excusés :

Monsieur Bernard AVON / Monsieur Yves CHANSON / Monsieur Cyril DEVESA, **donne
pouvoir à Monsieur André TERZO** / Monsieur Michel JOURNEAUX, **donne pouvoir à
Monsieur Philippe CREMER** / Monsieur Jamal-Eddine LOUHKIAR / Madame Anne VIGNOT,
donne pouvoir à Madame Sylvie WANLIN

Quorum : 9 administrateurs minimum

Secrétaire de séance : Alban SOUCARROS

Sont présents :

- Madame Catherine FILAQUIER, Directrice des Solidarités
- Madame Véronique PAGET, Cheffe du service Administration Générale
- Monsieur Samuel PHILIPPE, Chargé de mission Partenariats, Communication et Projets événementiels
- Madame Amélie PRÉVOST, Gestionnaire du Conseil d'Administration
- Monsieur Alban SOUCARROS, Directeur Général
- Madame Marie-Jeanne URLACHER, Chargée de mission Accessibilité
- Madame Esther VOUILLOT, Secrétaire Générale

La séance est ouverte à 17h05 sous la Présidence de Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, Madame la Vice-présidente :

- Ouvre la séance du Conseil d'Administration,
- Procède à la vérification du quorum,
- Annonce les pouvoirs reçus pour la séance,
- Invite les élus potentiellement concernés par les questions de conflits d'intérêt à se signaler lors de l'examen des rapports.

ORDRE DU JOUR

Question n°1 : Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent le procès-verbal de la séance du 18 octobre 2023.

Question n° 2 : Compte-rendu des décisions prises par la Vice-présidente dans le cadre de sa délégation de compétence

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Prennent connaissance des différents documents signés, en vertu de la délégation de compétence de la Vice-présidente ;
- ✓ Prennent acte du compte-rendu tel que présenté.

Question n°3 : Indemnisation de deux agents dans le cadre de la protection fonctionnelle

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement l'indemnisation de Madame Odile GALLI à hauteur de 500 euros au titre de la protection fonctionnelle ;
- ✓ Votent favorablement l'indemnisation de Monsieur Joël GUILLOT à hauteur de 12 405 euros au titre de la protection fonctionnelle.

Question n° 4 : Cession de la Résidence autonomie Henri Huot à la Ville de Besançon

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Votent favorablement la cession du bâtiment de la Résidence autonomie Henri Huot au profit de la Ville de Besançon, au prix de 1 250 000 euros ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer tous les actes devant intervenir à cet effet, étant précisé que les frais, taxes, droits et honoraires seront à la charge de la ville, acquéreur.

Question n° 5 : Décision Modificative n°4

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la Décision Modificative n°4 ;

✓ Votent favorablement la correction du résultat d'investissement 2022 du budget SSIAD, repris au budget 2023.

Question n° 6 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2024

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement l'ouverture des crédits d'investissement 2024 par anticipation pour le budget principal et les 7 budgets annexes.

Question n° 7 : Adoption de la nomenclature comptable M57

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Adoptent le référentiel budgétaire et comptable M57 dès le 1er janvier 2024 pour le Budget principal.

Question n° 8 : Fonds d'appui pour des territoires innovants seniors - Financement des études de programmation relatives à la construction de la future résidence autonomie

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la convention de financement à conclure avec le Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer ladite convention.

Question n°9 : Renouvellement des conventions de partenariat avec l'UDCCAS et de mise à disposition de personnel

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Approuvent la poursuite du partenariat mis en place entre le CCAS et l'UDCCAS du Doubs ;
- ✓ Votent favorablement le projet de convention de partenariat ;
- ✓ Autorisent la Présidente à signer la convention de partenariat et tout document nécessaire à sa mise en œuvre, et ses éventuels avenants ;
- ✓ Se prononcent favorablement sur la convention de mise à disposition de Mme GOISSET auprès de l'Union Départementale des CCAS du Doubs ;
- ✓ Autorisent la Présidente à signer ladite convention de mise à disposition de personnel, les avenants et les actes y afférents.

Question n°10 : Forfait Mobilités Durables

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Se prononcent favorablement sur les évolutions du Forfait Mobilités Durables.

Question n°11 : Rapport Social Unique

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Conformément à l'article L 231-4 du code général de la fonction publique, le Conseil d'Administration est informé de l'alimentation du RSU et de la possibilité de consultation de cette base de données.

Question n°12 : Participation aux frais de repas du personnel - Renouvellement de la convention de partenariat avec la structure de restauration Les Tables d'Uzel

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

- ✓ Se prononcent favorablement sur le renouvellement de la convention de partenariat avec Les Tables d'Uzel ;
- ✓ Autorisent la Vice-présidente ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport, et ses éventuels avenants.

Question n°13 : Attribution de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la mise en œuvre de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle dans les conditions définies, au profit des fonctionnaires et contractuels de droit public.

Question n°14 : Rapport Annuel d'Accessibilité 2022

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du rapport d'accessibilité 2022.

Question n°15 : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) 2023-2027 entre le Département du Doubs et le CCAS de Besançon, relatif au service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

Rapporteur : Monsieur Jean-Hugues ROUX, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à la majorité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Prennent connaissance du contrat-cadre du CPOM 2023-2027, proposé par le Département du Doubs ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer ce contrat, et à valider les engagements pris dans ce contrat ainsi que les modalités de financement y afférant ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les avenants ultérieurs au contrat-cadre initial du CPOM 2023-2027, notamment les avenants annuels liés à l'évolution du tarif socle.

Question n°16 : Prolongation pour 2024 des conventions-cadres de partenariat avec les Maisons de quartier associatives

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Se prononcent favorablement sur la prolongation pour 1 an des conventions-cadres de partenariat avec les 4 Maisons de quartier associatives pour l'année 2024 ;

✓ Autorisent la Vice-Présidente, à signer les avenants à intervenir avec l'ASEP, le Comité de quartier Rosement / St-Ferjeux et la MJC Palente ;

✓ Autorisent la Vice-Présidente, à signer l'avenant à intervenir avec la MJC Clairs-Soleils, sous réserve du respect par l'association de ses obligations réglementaires et engagement contractuels (cf. article 11 de la convention-cadre 2019-2023), à savoir la transmission à la Ville :

- du rapport d'activité 2022 ;
- du rapport financier 2022 intégrant les comptes annuels certifiés et les balances générales et analytiques ;
- du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2022 et du rapport spécial 2022 du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées.

Question n°17 : Convention de partenariat dans le cadre de l'action « Accompagnement Vers et Dans le Logement » - Année 2023

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Valident le partenariat entre le CCAS et l'Etat dans le cadre de la convention d'objectifs présentée en annexe pour l'année 2023 ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention, et ses éventuels avenants.

Question n°18 : Convention de financement ARS - Poste de psychologue au Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale L'AGORA

Rapporteur : Monsieur Philippe CREMER, Conseiller Municipal Délégué.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la perception d'une subvention pour le financement de 0,5 ETP de psychologue ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention susvisée ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les avenants à la convention 2023 ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à engager les négociations avec l'Agence Régionale de Santé.

Question n°19 : Renouvellement de la convention de gestion entre le CCAS de Besançon et le GEM la Grange de LÉO

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « La grange de LÉO » ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « La grange de LÉO », et ses éventuels avenants.

Question n°20 : Modification de la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là »

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là » ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer la convention de gestion entre le CCAS et le GEM « Les amis de ma rue là », et ses éventuels avenants.

Question n°21 : Lundisociable 2024 - Appel à manifestation d'intérêt

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Après délibération et à l'unanimité, les membres du Conseil d'Administration présents ou représentés :

✓ Votent favorablement la modification de l'enveloppe consacrée à l'appel à manifestation d'intérêt ;

✓ Autorisent les membres de la commission à désigner les partenaires retenus ;

✓ Autorisent la Vice-présidente à signer les conventions de partenariat avec les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt.

Information n°1 : Calendrier 2024 des réunions du Conseil d'Administration

Rapporteur : Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS.

Les membres du Conseil d'Administration prennent connaissance du calendrier 2024 des réunions du Conseil d'Administration.

Madame Sylvie WANLIN, Vice-présidente du CCAS, procède à la clôture du Conseil d'Administration à 19h21.

